

Pas facile de trouver un terrain d'entente

Les avantages en nature au personnel communal monopolisent toujours les attentions de l'opposition. Et on en parlera encore...

© Immanuel NUET

Une réunion du conseil communal chasse l'autre. Et toujours au cœur des débats anthisnois: les avantages en nature offerts au personnel communal.

L'opposition, essentiellement par la voix de Françoise Keysers, est à nouveau montée aux barricades. Le débat aura permis certaines avancées. L'interrogation

légitime de Bernard de Maleingreau trouvera un écho auprès du collègue. Le conseiller de l'opposition s'est inquiété de l'intervention de l'assurance si un ouvrier venait à se blesser avec du matériel communal défaillant. Marc Tarabella s'est engagé à poser la question.

Par contre, c'est avec Françoise Keysers que la majorité éprouve plus de difficultés à trouver un terrain d'entente. Et la tension est palpable des deux côtés.

Sans se positionner pour ou contre l'utilisation permise au personnel communal du matériel public à des fins privées, la conseillère MR-IC, au même titre que ses deux colistiers, a préféré s'abstenir «pas contre le règlement de travail mais contre cet article». Une question a été adressée au ministre wallon de l'Inté-

rieur, Philippe Courard, sur la légalité de la pratique. Tant que la réponse ne tombe pas, elle réserve sa décision.

Mais du côté de la majorité, peu importe le point de vue du MR-IC. Ce point est intégré dans le règlement communal et a été voté par la majorité. Selon l'échevin Hourant, cette pratique était en vigueur depuis toujours à Anthisnes. Et ce n'est qu'à son arrivée à la tête des Travaux, au début de la précédente législature, qu'un système de filtres et de contrôles a été mis en place. «La pratique n'était pas transparente quand je suis arrivé. Pour qu'elle soit connue de l'autorité, il fallait un registre. Cette pratique, je ne l'ai pas instaurée, je l'ai rendue transparente.» Depuis mardi soir, le système est officiel et intégré dans le règlement.

Pas de PV analytique

En ouverture de conseil, le collège communal a aussi fait savoir à l'opposition que les PV et comptes rendus des séances du conseil communal ne seraient pas analytiques. Pas question d'y ajouter les nombreuses interventions des conseillers. «Si on doit intégrer les commentaires, on est parti pour la gloire, s'exclame Marc Tarabella. Je ne peux donc pas donner suite à la demande de madame Tricnont. Cette manière de travailler n'a jamais eu cours en Belgique.» Et l'opposition de rejeter l'approbation du procès-verbal de la séance du 8 mai 2007. Et Tarabella de s'étonner – à juste titre, «c'est la première fois en 19 ans de conseil communal que j'assiste à un vote de rejet du PV.» ■

MR-IC en tournée

L'opposition MR-IC a effectué une visite des différents services communaux. Et a tiré plusieurs conclusions soumises au vote du conseil. Le bourgmestre a proposé de revoir la proposition. Le collège a voté une proposition de faire le point sur les travaux réalisés d'ici fin 2008.

Travaux annoncés

Les prochaines semaines sont synonymes de travaux à Anthisnes. À La Rock et Limont vont débiter un chantier de voiries agricoles. À Vien, Tavier et Limont, réfection de voiries. À Villers-aux-Tours, éclairage, trottoirs, mobilier urbain.